

**Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels**  
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

**DESCRIPTIF DE MODULE**

Année académique 2025-2026

<b>Domaine</b>	Design et Arts visuels
<b>Filière</b>	Arts visuels
<b>Orientation</b>	-
<b>Intitulé du module</b>	Ateliers et laboratoires 2
<b>Type de module</b>	Obligatoire
<b>Code</b>	
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Semestre</b>	2
<b>Crédits ECTS</b>	AV 18 ECTS / SON 6 ECTS
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français
<b>Lieu</b>	EDHEA – Valais
<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Acquérir et expérimenter avec les connaissances artistiques et techniques de base ; prendre conscience des spécificités et des transversalités des pratiques artistiques contemporaines ; initier la conception et réalisation de projets artistiques. Ce module fait suite au module Atelier et laboratoires 1.
<b>Contenus et formes d'enseignement</b>	Durant le semestre 2, les étudiant·e·x·s choisissent trois unités dont une principale. Il s'agit essentiellement pour les étudiant·e·x·s de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les enseignement intensifs du semestre 1 et d'acquérir plus d'autonomie dans la conceptualisation et réalisation du projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel. Le module regroupe : <ul style="list-style-type: none"><li>– Quatre <b>unités</b> (dont une principale) à choix parmi :<ol style="list-style-type: none"><li>1) Dessin : hors et sur papier</li><li>2) IPOS Installation, prototypes et objets sauvages</li><li>3) MELA Multiples, éditions et livres d'artistes</li><li>4) Peinture</li><li>5) Photographie</li><li>6) VIMM Visibilités, images en mouvement et médias</li><li>7) Unité Son : uniquement pour orientation son</li><li>8) Performance</li></ol></li><li>– <b>Design Graphique</b> : Ce cours permet de mettre en place les fondamentaux pour la création de portfolios en tant qu'outil de communication simple et efficace.</li><li>– <b>Workshop</b> (supprimé pour l'orientation son) : il permet de travailler de manière individuelle et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de thématiques / pratiques / sites.</li></ul>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<b>Jury</b> : Les étudiant·e·x·s conceptualisent et réalisent un projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel composé de professeur·e·x·s d'atelier et d'intervenant·e·x·s. La qualité de la réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange fait partie de l'évaluation. <b>Unité</b> : Participation active aux cours, rendez-vous et laboratoires, assiduité du travail d'atelier et qualité des travaux rendus.

	<b>Workshop</b> : Présence, participation active et qualité des travaux rendus.		
<b>Modalités de remédiation</b>	<p>Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question (Unité, laboratoire) selon les délais fixés par le calendrier académique.</p> <p>Pas de remédiation possible pour les workshops ni après répétition du module.</p> <p>Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.</p>		
<b>Enseignant·e·x·s</b>	Vincent Chablais, Christophe Fellay, Jérôme Leuba, Laurence Rasti, Kotscha Reist, Marie Sacconi, Marie Velardi, Mathias Forbach, Caroline Miesch, Alexandra Bachzetsis.		
<b>Responsable du module</b>	Vittorio Parisi		
<b>Descriptif validé le</b>	01.09.2025	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels